

Assurer des missions de coopération dans le domaine de la diffusion du français (ACPF/ACE/ETI)



Du 20 au 31 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00



Pilotage



module de 15 heures inscrit dans
un parcours de 30 ou 45 heures
I à coupler avec B103 et/ou B203



Palier
Auditeur

Public

Ce module s'adresse aux formateurs de formateurs, personnels de direction et personnels de coordination souhaitant exercer les fonctions d'attaché de coopération pour le français (ACPF), d'attaché de coopération éducative (ACE), ou d'expert technique international (ETI) en charge de la coopération éducative et linguistique, de l'ingénierie de formation, de la diffusion et de l'enseignement du et en français au sein du réseau culturel et de coopération du français à l'étranger.

Objectif général

Cette formation vise à accompagner la prise de fonction en apportant des repères méthodologiques et des outils essentiels à l'exercice de la fonction d'ACPF/ACE/ETI.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et une culture numérique solide ainsi qu'un usage approfondi du numérique dans le cadre professionnel (communication, travail collaboratif).

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants analyseront la gestion des activités d'enseignement, des activités culturelles et des aspects financiers.

Dans un second temps, ils seront amenés à concevoir un plan de communication interne et externe (afin de renforcer la visibilité et la cohésion au sein de leur établissement). Ils découvriront également les principes fondamentaux de la démarche qualité.

Pour finir, les participants définiront les grandes étapes d'élaboration du projet d'établissement.

Contenu prévisionnel

- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques professionnelles.
- Réaliser un diagnostic des besoins et des ressources existantes.
- Définir et structurer un projet d'établissement.
- Structurer et développer son offre de cours
- Elaborer et mettre en oeuvre une programmation culturelle.
- Elaborer un budget prévisionnel et gérer la comptabilité.
- Développer une communication interne et externe efficace (y compris le marketing des cours).
- Faire le bilan des contenus de la formation.

Ce module est obligatoirement couplé avec le ou les modules suivants :

- Préparer sa prise de poste au sein du réseau culturel français à l'étranger (B103)
- Diriger un établissement éducatif et culturel français à l'étranger (B203)

**B103/203
ou B103/303
ou B103/203/303**